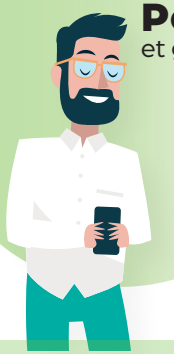
Transdev - Document non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique



## Pour tout savoir
et garder le lien avec Ticéa

# RENSEIGNEMENTS

## Maison de la Mobilité

3, Place Maréchal Leclerc
52 100 Saint-Dizier

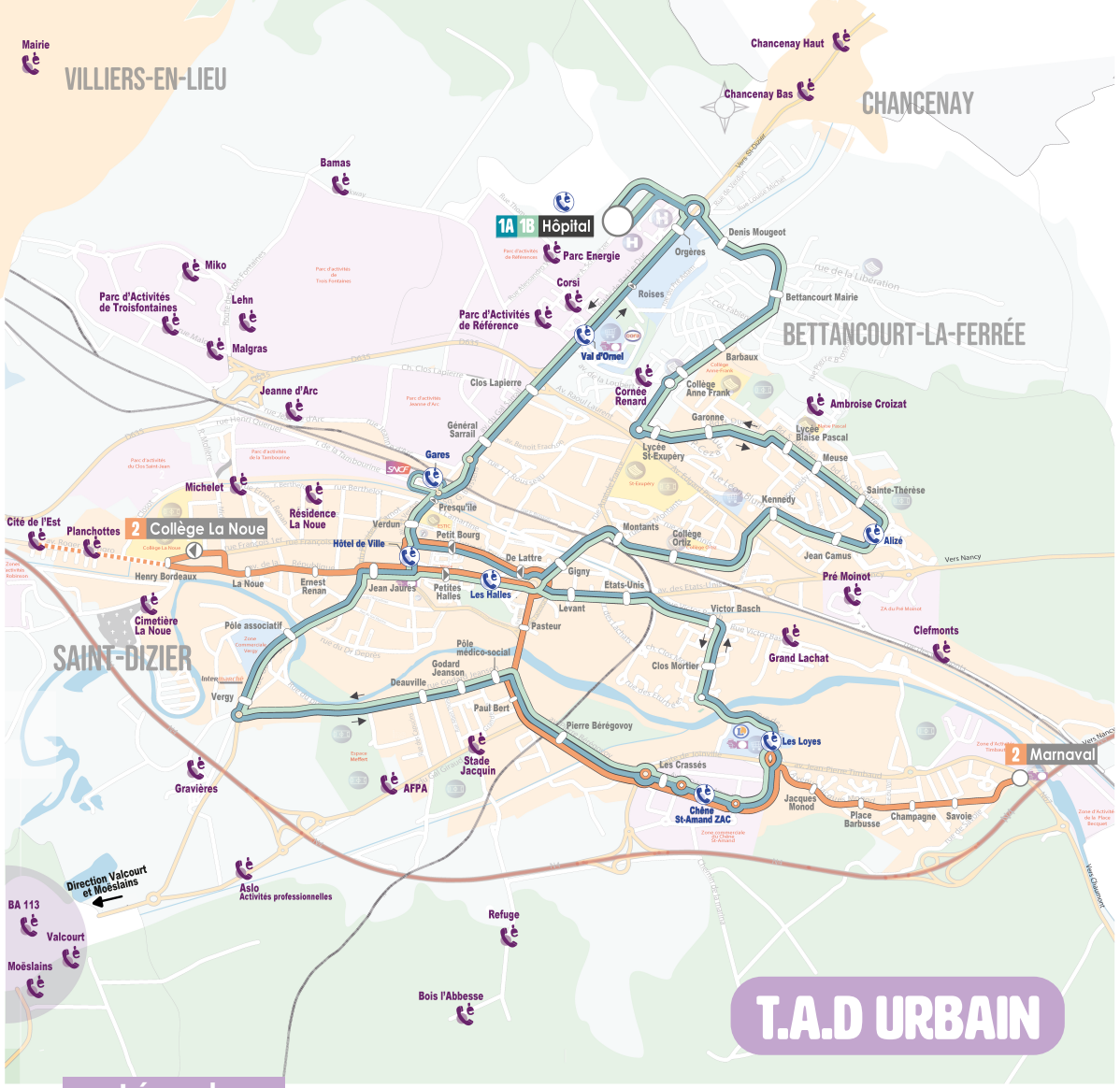
**Horaires d'ouverture :**
Le lundi : 13h30 à 17h30
Du mardi au vendredi : 10h à 12h30 – 13h30 à 17h30
Le samedi : 10h à 12h30

**03.25.56.17.73**

**0 800 002 624** Service & appel gratuits

GRAND SAINT-DIZIER DER & VALLÉES

ticéa




**Légende**

Point d'arrêt TAD

Point de correspondance TAD avec le réseau urbain

ticéa

# Mon GUIDE PRATIQUE

Edition Novembre 2023

**Mon service de transport à la demande**

sur la ville de Saint-Dizier

## T.A.D urbain

Transport à la demande

GRAND SAINT-DIZIER DER & VALLÉES

ticéa

# MON RÉSEAU T.A.D CHANGE !

PLUS PROCHE • PLUS FLUIDE

*Un mode de transport sur mesure, sur simple réservation !*

## COMMENT ça marche ?



T.A.D urbain
Transport à la demande

Le TAD Urbain complète le service de transport urbain sur la ville de Saint-Dizier.

**Ce service, sans itinéraire, ni horaire de passage** prédéfinis vous permet de vous déplacer vers les zones non couvertes par le réseau urbain mais aussi de vous rapprocher des 3 lignes de bus :

1A 1B *Ligne 1 Sens A et Sens B* 2 *Ligne 2*

### Vos possibilités de déplacements avec le TAD Urbain :

**Vous pouvez :**

- Vous déplacer d'un point d'arrêt TAD vers un autre point d'arrêt TAD

*Exemple de trajet possible :*




- Vous rendre d'un point d'arrêt TAD vers un point de correspondance avec le réseau urbain pour ensuite emprunter les lignes urbaines Ligne 1 Sens A, Ligne 1 Sens B et Ligne 2

*Exemple de trajet possible :*




- Ou inversement, emprunter le réseau urbain jusque l'un des points d'arrêt de correspondance puis vous rendre à un point d'arrêt TAD

*Exemple de trajet possible :*




### Points d'arrêt TAD

- Villiers-en-Lieu - Mairie
- Chancenay Haut
- Chancenay Bas
- Parc d'Activités de Référence
- Parc d'Activités de Troisfontaines
- Bamas
- Lehn
- Parc Energie
- Corsi
- Miko
- Malgras
- Cité de l'Est
- Planchottes
- AFPA
- Cimetière La Noue
- Stade Jacquin
- Jeanne d'Arc
- Michelet
- Résidence La Noue
- Cornée Renard
- Ambroise Croizat
- Grand Lachat
- Pré Moinot
- Clefmonts
- Gravières
- Aslo
- Refuge
- Bois l'Abbesse
- Valcourt
- Moëslains
- BA 113*

** Du lundi au vendredi de 9h à 18h*

### Points de correspondance

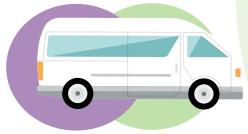
- Hôpital
- Val d'Ornel
- Gares
- Hôtel de Ville
- Les Halles
- Alizé
- Les Loyes
- Chêne St-Amand

## Le TAD Urbain fonctionne du lundi au samedi de 7h à 18h

*Toute l'année hors dimanche et jours fériés*

Ce service de transport collectif regroupe plusieurs voyageurs dans un même véhicule pour faciliter les déplacements du plus grand nombre.

- L'horaire demandé peut varier de **+/-15 minutes par rapport à l'horaire qui vous sera confirmé.**
- L'itinéraire du circuit peut être plus ou moins direct. Il dépend des réservations faites en parralèle par d'autres voyageurs pour favoriser le regroupement de voyages.



## Modalités de réservation

La réservation d'une course peut se faire **2 semaines avant et jusqu'à 1h30 avant** l'heure de départ souhaitée.

Ouverture de la centrale de réservation :

**Le lundi : 13h30 à 16h**
**Du mardi au vendredi : 10h à 12h30 – 13h30 à 16h**

*Pour les déplacements prévus les lundis, pensez à réserver les vendredis avant 16h.*

## COMMENT réserver ?



1. **Appelez le**
   **0 800 002 624** Service & appel gratuits
   aux heures d'ouverture de la centrale de réservation

2. **Lors de votre réservation, indiquez :**
   - Votre nom, numéro de téléphone et adresse mail
   - La date et l'heure de votre déplacement
   - Votre arrêt de montée
   - Votre arrêt de destination

3. **Rendez-vous à l'arrêt 5 min** avant l'horaire de prise en charge

4. **Payez votre trajet** directement auprès du conducteur

**Tous les titres de la gamme tarifaire du réseau urbain sont acceptés sur le TAD Urbain.**

## Astuce !

Réservez votre trajet retour en même temps que votre aller.

**Pour en savoir plus, consultez la page dediée du TAD sur www.bus-ticea.com**



Le service est accessible aux scolaires à partir de l'entrée au collège :

- Du lundi au vendredi de 9h à 16h
- Les samedis et durant les vacances scolaires aux horaires normaux de fonctionnement.